

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 12 février 2014.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance du 10 février 2014**

**2014 DU 27** - Dénomination « place Mélina Mercouri » (20e).

**Mme Anne HIDALGO, rapporteure.**

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 28 janvier 2014, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "place Mélina Mercouri" à la place identifiée par l'indicatif FM/20, projetée dans le secteur d'aménagement "Fréquel Fontarabie", dans le 20e arrondissement ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement en date du 30 janvier 2014 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination "place Mélina Mercouri" est attribuée à la place FM/20 destinée à devenir publique, commençant au numéro 13, rue Frantz Fanon et finissant au numéro 18, rue de Fontarabie (20<sup>e</sup>).